

# L'inflation fait grimper les taxes

À 3,9 % pour les résidences, il s'agit de la plus forte hausse à Québec depuis les fusions municipales de 2002

Le Journal de Québec · 07 déc. 2023 · 3 · TAÏEB MOALLA

En 2024, la hausse moyenne du compte de taxes résidentielles à la Ville de Québec sera de 3,9 %, soit la plus importante depuis les fusions municipales de 2002. Pour le secteur non résidentiel, l'augmentation sera encore plus salée, à 4,7 %.



Le maire de Québec, Bruno Marchand, a présenté le budget 2024, hier, à l'hôtel de ville. PHOTO STEVENS LEBLANC

## Ce qui attire l'attention

- Budget équilibré de **1904,1 M\$** (une hausse de **131,9 M\$**)
- Pour une maison moyenne de **293 000 \$**, la hausse de taxes de **3,9 %** équivaut à une augmentation de **120 \$** pour l'année. Cela inclut la taxe foncière ainsi que l'ajustement des tarifications pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles
- Les taxes commerciales et industrielles sont en hausse de **4,7 %**
- Le nouveau plan d'investissements sur **10 ans** prévoit une somme de **8,5 G\$**, en baisse de **1,5 G\$** par rapport à l'an dernier
- La dette nette s'établira à **1529 M\$ (-5,1 M\$)**

## RÉACTIONS DE L'OPPOSITION

« C'est un budget où Bruno Marchand reprend pas mal ce qu'il a donné depuis qu'il est arrivé à la mairie il y a deux ans [...] Je pense que le maire Marchand a abandonné les commerçants. »  
- Claude Villeneuve, chef de Québec d'abord

« C'est pas un bon budget [...] On n'a aucune préoccupation à pouvoir essayer d'aller chercher des économies. »  
- Patrick Paquet, chef d'Équipe priorité Québec

« On est quand même contents d'entendre qu'il y a plusieurs mesures d'écofiscallité [...] Ça va changer grandement les comportements des citoyens. »  
- Jackle Smith, cheffe de Transition Québec

Le propriétaire d'une maison unifamiliale moyenne de 293 000 \$ devra donc absorber une hausse moyenne de la facture de taxes d'environ 120 \$.

Concrètement, la hausse de la taxe foncière de 3 % sera combinée à un impact de 1 % de la rectification des tarifications pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles.

Une diminution de 0,1 % découle de la réduction du remboursement des dettes des anciennes villes. D'où ce taux global de 3,9 %.

Du côté non résidentiel (commercial et industriel), la hausse sera de 4,7 %, soit 3 % de hausse de la taxe foncière générale et 1,7 % de tarification.

Il s'agit de la plus importante hausse de taxes non résidentielles depuis les 5,4 % de 2007.

« Si on ne tient pas compte d'un contexte [d'inflation], on évalue les choses hors des conditions dans lesquelles elles évoluent », a justifié le maire de Québec, Bruno Marchand.

### CONJONCTURE SANS PRÉCÉDENT

Pour expliquer ces hausses, l'administration Marchand fait valoir que l'inflation a été de 5,6 % au cours de la dernière année.

Le maire a insisté pour dire que « malgré une conjoncture économique particulièrement difficile », il a réussi à garder la hausse des taxes « sous l'inflation pour une deuxième année consécutive ».

« Ça a été un budget difficile à préparer. On a pris une approche responsable et équilibrée », a reconnu le directeur général de la Ville, Luc Monty, en faisant valoir que l'inflation cumulative sur deux ans était de 11,2 %, soit une situation jamais vue depuis 1991.

Comme il s'agit d'un contexte exceptionnel, il serait hasardeux et non pertinent (irrelevant, a-t-il dit en anglais) de comparer cette hausse avec celles enregistrées au cours des 20 dernières années, a-t-il insisté.

### D'AUTRES FAITS SAILLANTS

Le budget de dépenses à la Ville de Québec s'approche des 2 G\$ avec 1904,1 M\$. Quelque 90,4 M\$ sont ajoutés pour investir dans les services existants.

Des mesures de réduction de 23,8 M\$ sont prévues dans les unités administratives.

Aussi, des revenus supplémentaires de 24,9 M\$ sont programmés grâce à l'indexation des biens et services fournis par la Ville, à la rectification des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles (19,3 M\$), à une nouvelle mesure écofiscale pour les surfaces imperméables (1,7 M\$) et à la rectification de certaines tarifications des biens et services fournis par la Ville (1,6 M\$).

Comme prévu, une réserve climatique de 30 M\$ est incluse dans le budget 2024 de la Ville de Québec. Elle s'ajoute aux 15 M\$ de l'an dernier.

La dette nette de la Ville continue à baisser pour une neuvième année de suite. En 2024, la légère baisse sera de 5,1 M\$ par rapport à la projection de 2023.

### DES MONTANTS POUR LES NÉGOS

Des sommes sont réservées dans le budget en lien avec les négociations pour le renouvellement des conventions collectives de la plupart des employés municipaux dont le contrat de travail arrive à échéance ce 31 décembre.

Luc Monty n'a toutefois pas voulu préciser les montants en jeu.

Le programme décennal d'immobilisations (PDI, 2024-2033) sera de 8,5 G\$. Il s'agit d'une baisse de 1,5 G\$ par rapport au PDI de l'an dernier, puisqu'une bonne partie des sommes prévues initialement pour le tramway ne sont plus budgétées.

Juste pour 2024, il s'agit de 310 M\$ de moins dont la Ville ne bénéficiera pas, a ajouté M. Monty.

Mis sur pause, le projet de tramway, pour lequel 924,6 M\$ ont été autorisés par le gouvernement du Québec, ne figure plus dans la liste des grands projets du PDI même si certaines dépenses sont encore à compléter.

# Plus cher pour les vignettes de stationnement

---

Le Journal de Québec · 07 déc. 2023 · 2

---

Vous avez un véhicule ? Votre vignette de stationnement sur rue passera de 120 à 150 \$ en 2024.

Mais pour tout véhicule supplémentaire enregistré à la même adresse, vous devrez payer 225 \$ par vignette.

L'administration Marchand avise les citoyens que l'entretien d'une case sur rue n'est pas gratuit : il coûte 588 \$.

« Vous avez le droit de ne pas changer de comportement, mais en même temps, il y a un coût et des frais. [...] Il y a des impacts sur la Ville, la gestion de l'eau et l'environnement », a commenté le maire.

« Ça n'a pas de grand potentiel de revenus, mais c'est surtout pour infléchir des comportements », a fait valoir Luc Monty.

Cette mesure est là pour longtemps. Il y a deux ans, la vignette coûtait 87 \$.

# Une surtaxe pour les stationnements à ciel ouvert

---

Le Journal de Quebec · 07 déc. 2023 · 2

---

Les grandes surfaces asphaltées ont un coût pour une ville.

Dans les zones ciblées qui sont favorables au développement, les propriétaires qui exploitent un stationnement à ciel ouvert seront davantage taxés.

Cela ne s'applique pas aux stationnements étagés ou souterrains.

Au-delà de 1000 m<sup>2</sup>, le reste du terrain se verra imposer une surtaxe de 0,50 \$ à 2,50 \$ du mètre carré, selon sa localisation.

Cela concerne quelque 400 terrains, qui subiront une hausse moyenne de 4000 \$, ont estimé les services financiers de la Municipalité.

Le tout afin de « favoriser la densification urbaine et assumer une portion des coûts liés à la gestion des eaux pluviales ».

# Ajout d'effectifs et nouveaux services

---

Le Journal de Québec · 07 déc. 2023 · 2

---

Les effectifs totaux de la Ville de Québec vont augmenter de 143 employés pour se situer à 5611 travailleurs en 2024.

Cette hausse s'explique notamment par de nombreuses embauches à l'usine de biométhanisation ainsi que l'ajout d'effectifs en sécurité publique (surtout des policiers et des pompiers). « Depuis 2019, c'est 150 personnes [de plus] juste pour la sécurité publique qui ont été embauchées.

C'est des ajouts de services nécessaires pour livrer les services qu'on a ajoutés », a expliqué Luc Monty, directeur général de la Ville.

Ce dernier a toutefois précisé que « tout ça ne nous ramène pas à un niveau d'effectifs par habitant plus élevé qu'en 2011 ».

# Utilisateur-payeur pour l'eau et les déchets

---

Le Journal de Quebec · 07 déc. 2023 · 2

---

Les commerces et institutions auront un « pouvoir » sur la modulation de leur facture de taxes, a insisté le maire Bruno Marchand.

Son administration instaure le principe d'utilisateur-payeur dans leur consommation d'eau et leur production de déchets, puisqu'ils sont les plus grands utilisateurs de ces services. Ainsi, moins ils utiliseront d'eau et moins ils jetteront de déchets, moins leurs taxes seront élevées.

Par exemple, en réduisant de 16 % sa consommation d'eau et de 7 % ses déchets, un commerçant pourrait bénéficier d'une hausse de taxes de 3,9 % au lieu de 4,7 %, l'équivalent du résidentiel, a illustré le maire.

« On a établi cette mesure pour être équitables envers l'ensemble des citoyens. Il y a un gain environnemental important si on met tous la main à la pâte. »

# Ce qui attire l'attention

---

Le Journal de Quebec · 07 déc. 2023 · 3

---

- Budget équilibré de 1904,1 M\$ (une hausse de 131,9 M\$)
- Pour une maison moyenne de 293000\$, la hausse de taxes de 3,9% équivaut à une augmentation de 120 \$ pour l'année. Cela inclut la taxe foncière ainsi que l'ajustement des tarifs pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles
- Les taxes commerciales et industrielles sont en hausse de 4,7%
- Le nouveau plan d'investissements sur 10 ans prévoit une somme de 8,5 G\$, en baisse de 1,5 G\$ par rapport à l'an dernier
- La dette nette s'établira à 1529 M\$ (-5,1 M\$)

# Ce n'est sûrement pas comme ça qu'il veut passer à l'histoire

Le Journal de Québec · 07 déc. 2023 · 4 · KARINE GAGNON

Déjà sonné par l'échec du tramway, Bruno Marchand se serait certainement passé de devenir le maire qui a imposé les plus importantes hausses de taxes résidentielles depuis les fusions municipales, comme c'est le cas cette année.



À la décharge du maire, le contexte économique pourrait difficilement être pire. « C'est du jamais-vu », a insisté le directeur général de la Ville, Luc Monty.

Il faut en effet remonter à 1991 pour trouver de telles hausses du taux d'inflation deux ans d'affilée et à 1983, année de récession, pour que le taux d'inflation atteigne un tel niveau. Ajoutons à cela le prix des matières premières qui a explosé, l'augmentation des coûts due à la rareté dans les chaînes d'approvisionnement, les coûts de main-d'oeuvre qui ont augmenté en raison de l'inflation, les salaires qui ont augmenté et vous avez la tempête parfaite qui frappe de plein fouet la Ville de Québec.

Le maire dit avoir adopté rapidement l'approche « responsable et équilibrée ». Sa consigne à la direction générale : « Essayez de concocter un budget où les hausses sont inférieures à l'inflation afin de protéger le plus possible les contribuables. »

## PAS DE CADEAU

Cette hausse inférieure à l'inflation, que le maire a qualifiée récemment de « cadeau », fait tout de même mal. Les contribuables sont, eux aussi, frappés de plein fouet par le contexte économique actuel.

Dans la mesure où ils devront piger davantage dans leurs poches pour régler leurs comptes de taxes, je ne pense vraiment pas qu'on puisse parler de cadeau.

Les commerçants, à qui le maire Marchand promettait de diminuer le fardeau fiscal, restent pour leur part sur leur appétit avec la hausse de taxes la plus salée depuis 2007.

Le maire a créé de grandes attentes, sauf qu'il reste encore beaucoup à faire pour que Québec ne figure plus parmi les villes canadiennes où les entreprises sont les plus taxées au Canada. Puis, ces commerçants, qui vivent eux aussi un contexte très difficile, se voient offrir des moyens de diminuer leurs comptes de taxes en faisant des efforts de réduction de déchets, de consommation d'eau et d'énergie.

L'application du principe d'écofiscalité est nouvelle, à Québec, et étant donné l'urgence climatique, il faut aller dans cette direction.

Pour les grandes entreprises, ç'a du sens. L'impact est cependant beaucoup plus important pour les petits commerçants, qui ne disposent pas des mêmes moyens pour réagir, comme l'a noté Claude Villeneuve, chef de l'opposition à l'hôtel de Ville.

## ARRÊT DU TRAMWAY



Depuis l'arrivée du maire Marchand, l'augmentation du coût des vignettes de stationnement est fulgurante, et particulièrement pour un deuxième véhicule.

L'idée d'inciter à opter pour les solutions de rechange à la voiture, en décourageant son utilisation au centre-ville, notamment, est certainement très louable.

Mais encore faut-il offrir d'autres options aux citoyens. Force est de constater que ce n'est pas le cas, avec le RTC qui coupe dans les parcours et le tramway, colonne vertébrale du réseau structurant de transport en commun, qui a été mis en pause forcée par le gouvernement.

Parlant du tramway, le maire affirme que le gouvernement commence à peine à prendre la mesure des coûts engendrés par cette pause. À la fin de 2023, une somme de 613 M\$ aura été dépensée et 310 M\$ pourraient s'ajouter, pour un total de 924,6 M\$.

Dans un tel contexte économique, où tous se serrent la ceinture, non seulement la décision du gouvernement place la Ville dans une situation très compliquée, mais encore ça devient carrément scandaleux.

# RÉACTIONS DE L'OPPOSITION

---

Le Journal de Québec · 07 déc. 2023 · 3

---

C'est un budget où Bruno Marchand reprend pas mal ce qu'il a donné depuis qu'il est arrivé à la mairie il y a deux ans [...] Je pense que le maire Marchand a abandonné les commerçants.

Claude Villeneuve, chef de Québec d'abord

C'est pas un bon budget [...] On n'a aucune préoccupation à pouvoir essayer d'aller chercher des économies.

Patrick Paquet, chef d'équipe priorité Québec

On est quand même contents d'entendre qu'il y a plusieurs mesures d'écofiscalité [...] Ça va changer grandement les comportements des citoyens. »

Jackie Smith, cheffe de Transition Québec

# DES GENS D'AFFAIRES CHOQUÉS

Le Journal de Québec · 07 déc. 2023 · 4 · – Propos recueillis par Vincent Desbiens

C'est plus le principe que le chiffre qui me dérange. M. Marchand ne respecte pas son engagement de campagne de trouver un équilibre entre les taxes résidentielles et commerciales.



– Pierre Dolbec, président-directeur général de la Corporation des parcs industriels du Québec

«qu'on Ça fait des années n'a pas vu une si grosse hausse. Le domaine hôtelier est encore plus pénalisé, parce qu'on est taxés sur nos revenus et non sur la valeur de l'immeuble.

– Michelle Doré, propriétaire de plusieurs hôtels dans le Vieux-Québec

Ce sont encore les entreprises qui se font refiler la facture. On se fait demander d'encore plus grandes bouchées, alors que Québec est l'une des villes où les commerçants sont le plus taxés au Canada.

– Steeve Lavoie, président et chef de la direction de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec

«commerciales. Ça fragilise les artères On s'attend à ce que la Ville pose des gestes concrets pour venir en aide aux PME, parce qu'on est toujours en reprise POST-COVID.

– François Blay Martel, directeur général de la SDC Quartier Saint-jean-baptiste

# Enregistrement obligatoire des chats

---

Le Journal de Quebec · 07 déc. 2023 · 2

---

À partir de 2024, le conseil adoptera un nouveau règlement pour obliger les propriétaires de chats à enregistrer leur animal et à payer la licence qui coûte actuellement 11 \$ par an (voir autre texte en page 4).



La Ville estime qu'il y a quelque 12 000 chats domestiques non enregistrés sur son territoire. Et le coût de ces petites bêtes pour la Ville est important, a commenté le directeur général, Luc Monty, notamment le traitement de la litière qui se retrouve dans les déchets.

« Cette matière-là, c'est du sable avec tout ce qu'il y a dedans. C'est très lourd et il faut disposer de ça. »

La Ville engrangera 145 000 \$ par an, un montant « presque symbolique », convient le DG.

# Taxer les chats passe mal

Le Journal de Québec · 07 déc. 2023 · 4 · MARTIN LAVOIE

L'enregistrement obligatoire des chats à Québec passe mal chez les éleveurs de félins, pas tant en raison du montant demandé, mais plutôt à cause de la justification invoquée.



La mesure coûtera 11 \$ annuellement par animal. La Ville de Québec le justifie notamment par les problèmes que cause la gestion de la litière à l'incinérateur.

« Ils ne me feront pas croire que les litières écologiques compostables causent des problèmes à l'incinérateur. On est même encouragé à en mettre dans le compost. Je comprends pour les litières agglomérantes, mais encore là, des villes comme Trois-rivières les acceptent dans le compost », a réagi avec un grand éclat de rire Précilla Robitaille, de l'élevage Bucephale bengal dans le secteur Charlesbourg.

Mme Robitaille pense aussi qu'il ne sera pas facile pour la Ville de convaincre les propriétaires d'enregistrer leur animal.

« Monsieur et madame Tout-le-monde ne feront jamais ça. Déjà seulement pour les enregistrements à une association c'est moi qui s'en occupe, parce que mes clients ne le feront pas », estime-t-elle.

«UNFAUXDÉBAT»

Caroline Gamache, directrice des affaires législatives pour Chats Canada Cats (CCC), dit comprendre que les animaux soient taxés.

« Mais l'histoire de la litière est un faux débat. La litière plus difficile à éliminer est la traditionnelle d'argile agglomérante. Mais il existe aujourd'hui une multitude de compagnies qui propose des alternatives, pour la plupart compostables », affirme-t-elle.

« Si c'est un si grand problème, pourquoi alors la Ville de Québec qui a réglementé les sacs de plastique dans les épiceries, ne le fait pas pour la vente de litière d'argile ? » insiste-t-elle.

Mme Gamache rappelle que les propriétaires de chats ne sont pas les seuls utilisateurs de litière.

« Je comprends que la Ville veuille rattraper son manque à gagner pour la fourrière et le micropuçage. Mais il faut taxer le bon citoyen. Et pour ceux qui utilisent la litière pour les écoulements d'huile à moteur ou leur entrée de garage ? Si on veut taxer la litière à chat, on devrait le faire au point de vente ou obliger la litière compostable », pense Caroline Gamache.

# Le tramway pourrait avoir coûté près d'un milliard \$ d'ici la fin 2024

Le gouvernement n'avait pas pris la mesure de ces dépenses faramineuses, estime le maire Bruno Marchand

Le Journal de Québec · 07 déc. 2023 · 5 · STÉPHANIE MARTIN

La somme colossale de 1 G\$ pourrait se retrouver engloutie d'ici la fin de l'année 2024 pour le tramway, un projet qui n'est même pas certain de voir le jour. Pour le maire de Québec, le gouvernement Legault n'avait pas pris la pleine mesure de ces dépenses faramineuses avant de prendre la décision de le stopper.



C'est ce qu'on a appris lors de la présentation du budget 2024 de la Ville de Québec, hier. On savait déjà que les sommes dépensées ou engagées depuis le début du projet se chiffrent à 527 M\$.

Mais cette facture grimpera à 613 M\$ d'ici la fin de l'année 2023. Ce sont des dépenses « incompressibles », ont martelé les responsables des finances.

Pour son budget 2024, avec la pause imposée il y a quelques semaines par la CAQ, la Ville a dû travailler en double, pour revoir ses prévisions concernant les dépenses à venir pour le tramway.

Au lieu des 600 M\$ qu'elle avait prévu injecter en 2024, la Municipalité a abaissé ses prévisions à 310 M\$.

Cela concerne des contrats déjà octroyés, des travaux en cours, des acquisitions de terrains déjà démarrées. Le maire rappelle que la Ville a une autorisation de dépenser de 924,5 M\$. Le travail qui se fait actuellement est d'évaluer dépense par dépense ce qui peut être mis sur la glace et le directeur général Luc Monty avise qu'il est possible qu'on arrive sous les 900 M\$.

## LA CAQ N'AVAIT PAS RÉALISÉ, DIT-IL

Mais il reste qu'au terme de la prochaine année, près de 1 G\$ pourraient avoir été dépensés pour le projet. Une somme immense, convient le maire Bruno Marchand, qui estime que le gouvernement n'avait pas réalisé l'ampleur des conséquences quand il a mis un frein au projet.

« Je suis profondément convaincu qu'au moment où ils l'ont fait, ils n'avaient pas pris la pleine mesure. » Il a ajouté que selon lui, le message commence à être compris.

« Je ne pense pas que ce serait de l'argent bien investi, a ajouté M. Marchand. [...] C'est pour ça qu'on pensait que la meilleure solution, c'était de le continuer. On était prêts. »

## COÛTS POUR L'ÉCONOMIE

Cela est sans compter les coûts pour l'économie, a réitéré le maire. En plus des quelque 300 M\$ que la Ville n'injectera pas dans l'économie en 2024, il faut prendre en compte les investissements privés qui dorment.

« On ne voit pas là-dedans l'effet des capitaux privés qui ne viennent pas ou qui attendent, notamment dans la construction résidentielle. On est rendus en milliards de dollars sur quelques années. »





## SANTÉ MENTALE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

### L'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés lance une trousse d'outils à l'intention des gestionnaires

6 décembre 2023

Une personne sur cinq éprouvera un problème de santé mentale au cours de sa vie selon l'Institut national de santé publique du Québec. Le travail étant une activité majeure dans la vie d'une personne, les difficultés découlant d'un problème de santé mentale se répercutent souvent dans le monde du travail. Pour soutenir les gestionnaires dans leurs interventions auprès des travailleuses et travailleurs affectés par de telles difficultés, l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, avec la participation financière du gouvernement du Québec, lance le 5 décembre une trousse d'outils inédits.

« Cette nouvelle trousse d'outils permettra de mieux soutenir les travailleuses et les travailleurs dans les défis auxquels ils peuvent faire face à un moment ou un autre de leur vie. Je suis fière que notre gouvernement soutienne financièrement, à la hauteur de 190 950 \$, la réalisation de cette initiative. Il est important que les gestionnaires soient sensibilisés à la réalité vécue par les personnes vivant avec des enjeux de santé mentale et soient outillés pour agir adéquatement », mentionne la ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, Kateri Champagne Jourdain.

Conçus par l'Ordre, et grâce à la contribution de spécialistes, les outils permettront aux gestionnaires d'acquérir des connaissances et des compétences pour aborder les enjeux quotidiens liés à la gestion du personnel ayant des comportements attribuables à des problèmes de santé mentale.

Au total, 22 outils sont présentement proposés, dont 11 vidéos et 11 fiches-conseils abordant les enjeux les plus critiques. Parmi les sujets, mentionnons :

- Rôle et responsabilités du gestionnaire
- Conversations délicates : comment s'y prendre?
- La gestion d'un employé en difficulté
- Comment soutenir les employés lors de moments difficiles?
- Gérer les incidences sur les collègues et savoir maintenir la cohésion d'équipe
- Donner une rétroaction à un employé dont la santé vous préoccupe
- Cultiver l'autonomie et l'optimisme pour réduire les problèmes de santé mentale

« Étant en première ligne, les gestionnaires se trouvent particulièrement sollicités et doivent tenir compte, en plus de leur rôle habituel, des particularités liées au soutien et à la gestion d'employés aux prises avec des enjeux de santé mentale. Les outils mis de l'avant ont été conçus précisément pour les gestionnaires qui œuvrent dans des organisations où il n'y a pas de spécialiste RH. Ils sont pragmatiques, conviviaux et s'adressent à tous les types de gestionnaires », précise la directrice générale de l'Ordre, Manon Poirier, CRHA.

Pour accéder gratuitement à la trousse d'outils, [consultez la section spéciale du site Carrefour RH.](#)

Par ailleurs, l'Ordre rappelle que favoriser un milieu de travail sain pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses d'une organisation est une démarche de tous les instants. Les employeurs doivent réfléchir à l'effet de leurs pratiques de gestion sur le bien-être de leur personnel. La communication, la gestion de la charge de travail, l'autonomie, la flexibilité et la reconnaissance sont des façons concrètes de faire de la prévention en matière de santé mentale. L'Ordre rappelle également que la Loi sur la santé et sécurité du travail impose maintenant aux employeurs l'obligation de recenser et d'analyser les risques psychosociaux liés au travail.

## Pour plus d'information

---



Ordre des conseillers en ressources humaines agréés  
1200, av. McGill College, Bureau 1400  
Montréal Québec

